

GRASBOY®

MODE D'EMPLOI

Scarificateurs



**CE LIVRE DOIT ETRE LU AVANT
D'INSTALLER ET D'EMPOYER
LE PRODUIT.**

REGLES DE SECURITE

Un usage impropre et un entretien incorrecte peuvent provoquer des dommages et/ou blessures. Veuillez respecter rigoureusement les règles de sécurité ci-dessous, afin d'éviter tout accident.

REGLES GENERALES

1. N'utilisez le scarificateur qu'après avoir lu attentivement ce manuel.
2. Défendez aux enfants et aux personnes non autorisées ou n'ayant pas les connaissances nécessaires pour son emploi d'utiliser le scarificateur.
3. L'utilisateur du scarificateur est responsable vis-à-vis de tiers des éventuels dommages provoquée par la machine dans son rayon d'action. Eloignez les enfants, les animaux et les personnes non autorisées de la zone de travail.
4. Utiliser la machine uniquement pour scarifier votre gazon. Avant de scarifier la pelouse doit être libre de branches,... Soyez vigilant à l'utilisation.
5. Portez des pantalons longs et de grosses chaussures. N'utiliser jamais le scarificateur les pieds nus, avec des sandales ou des chaussures de tennis, ou habillé de vêtements qui pourraient restés accrochés dans les parties mobiles. Porter des semelles antidérapants sur des pentes.
6. Le carburant est hautement inflammable et volatile. Il y a donc risque d'incendie et c'est pourquoi vous devez :
 - utiliser un bon récipient
 - ne pas remplir le récipient alors que le moteur est chaud ou en marche ;
 - ne pas fumer lorsque vous manipulez le carburant
 - Remplir le réservoir à l'air libre et en vous servant d'un entonnoir
 - Sécher le carburant qui aurait débordé
7. Assurez-vous que les dispositifs de protection soient bien montés
8. N'enlevez jamais les dispositifs de sécurité, ils ont été conçus et réalisés pour votre protection. En cas d'endommagement, remplacez-les avant d'utiliser à nouveau le scarificateur.
9. Arrêter le moteur avant de travailler aux réglages d'hauteur
10. Tenez le visage, les mains et les pieds éloignés du dispositif de chargement et de scarifier en mouvement. Maintenez-vous à distance de sécurité
11. Eteignez toujours le moteur et attendez que les parties mobiles s'arrêtent avant que vous effectuez des travaux d'entretien. Pour la version avec un moteur essence vous éteignez la machine et vous enlever la bougie.
12. Ne pas toucher le moteur en marche ou lorsqu'il vient d'être éteint. Danger de brûlures !
13. Travailler toujours en transversal sur une pente en non pas de haut en bas
14. Contrôler fréquemment le serrage des écrous, des vis et des boulons.
15. Ne pas altérer le moteur modifiant le nombre de révolutions. Pour un réglage correcte, faites le réviser par un revendeur agréé.
16. Regardez attentivement si votre machine montre aucune trace d'usure ou d'endommagement. Utilisez uniquement une machine en parfait état.
17. Votre scarificateur a été réalisé conformément aux normes actuelles les plus récentes en matière de sécurité. Pour le conserver en bon état de fonctionnement et de sécurité, n'utilisez que des pièces et des rechanges originaux Grasboy.

18. Effectuez uniquement les opérations de maintenance prévues par ce manuel.
Pour toute intervention ou réparation plus importante, adressez-vous à votre revendeur agréé Grasboy.
19. Avant la mise en marche, s'assurer que le chambre de trituration ne contienne pas de corps étrangers pouvant en entraver le démarrage et la rotation.
20. Pour des scarificateurs avec des moteurs incorporés vous devez toujours contrôler si le moteur marche convenablement. Suivez les recommandation du fabricant.
21. Après un temps de chauffe bref, faire tourner la machine au régime maximum.

IMPORTANT

En cas de panne ou de chocs violents et brusques, actionner toujours le régulateur de révolutions puis arrêter le moteur si nécessaire.

USAGE DE LA MACHINE.

A. Avant le démarrage

- travailler toujours sur une pelouse coupée
- Contrôler les points suivants avant d'allumer le moteur:
 - * contrôler le niveau d'huile moteur
 - * contrôler si le filtre à air est propre
 - * contrôler si les couteaux sont tranchant
 - * contrôler la tension des vis, écrous et raidisseurs
- Suivez attentivement les recommandations du fabricant dans le manuel d'utilisation
- Régler la profondeur sur une plaine

B. Le démarrage

- Laissez tourner le moteur à vitesse avant de commencer à scarifier
- Ne jamais renverser le scarificateur de côté
- Utilisez la position « choke » de la manette de gas avec un démarrage froid du moteur
- Si vous avez de la mousse considérée, appuyez sur la manette de service ainsi vous levez l'avant du scarificateur, après reposer la machine

C. Sécurité

- Toujours lire les prescriptions du fabricant attentivement avant d'utiliser le scarificateur
- Utiliser le scarificateur prudemment
- Ne pas fumer lorsque vous manipulez le carburant
- N'utiliser jamais le scarificateur sur des pentes plus de 35%
- Ne quittez jamais le scarificateur avec le moteur allumé. Il n'y a pas de frein de stationnement prévu

D. Transport

Pour le transport d'un scarificateur arrêter le moteur, attendre que les couteaux sont arrêtés et tenir la machine pendant le transport.

E. Les manettes

- Pour démarrer le moteur froid la manette de gas doit être au «max» et la valve de choke doit être fermé
- Pour demarrer un moteur chaud la manette de gas doit être mis au «max»
- En plaçant la manette de gas en maximum les couteaux deviennent mobile. Les couteaux tournant détermine le mouvement de la machine. En plaçant la manette de gas en position «low» les couteaux s'arrêtent et donc aussi les couteaux de la machine

F. Réglage de profondeur

- Régler le hauteur suivant la profondeur que les couteaux doivent aller dans le sol
- Régler la hauteur peut se faire à un millimètre précis
- Défaire la manette pour bloquer et tourner la manette pour le réglage d'hauteur. Au réglage d'hauteur souhaité, remettre la manette pour bloquer.

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE.

1. Le fabricant garantit ses scarificateurs contre les ruptures causées par des défauts d'usinage et des matériaux de construction.
2. La garantie de votre scarificateur prend effet pour le premier propriétaire et pour une période de un ans, à partir de la date d'achat et/ou de livraison.
3. Grasboy aura le droit de contrôler le scarificateur et les éléments pour lesquels une demande d'intervention sous garantie aura été présentée afin de déterminer la validité de ladite demande.
4. La garantie comprend le remplacement gratuit uniquement des éléments présentant des défauts de fabrication ou de matériau. Les pièces et accessoires présents dans le commerce sont exclus de la garantie.
5. La main d'œuvre, le matériel utilisé et le transport relatifs à des réparations sous garantie ne feront l'objet d'aucun remboursement.

DECHEANCE DE LA GARANTIE

1. Grasboy décline toute responsabilité, et donc exclut de la garantie, tous dommages en général, y compris les dommages aux personnes et aux biens, les pertes pour bénéfice ou production non réalisés, les frais de location ainsi qu les préjudices moraux et commerciaux
2. Toutes les demandes de garantie concernant les moteurs montés sur les scarificateurs relèvent de la compétence du réseau d'assistance après-vente correspondant, et non pas de celle de Grasboy.
3. La garantie ne prévoit pas la couverture de dommages provoqués par tous usages impropres ou erronés, par une maintenance insuffisante, par des accidents ou dégâts causés lors du transport.
4. Les parties de consommation sujettes à l'usure comme la corde de démarrage, les poulies, les pneus, les roues, les câbles, etc., sont exclues de la garantie.
5. Les réglages de montage et l'installation sont à la charge du distributeur, revendeur ou concessionnaire
6. Les réparations, opérations de maintenance ou modification réalisées par des personnes non autorisées ou des revendeurs non agréés entraîneront la déchéance immédiate de la garantie
7. La maintenance et le réglage normaux relèvent de la compétence du propriétaire et sont de ce fait exclus de la garantie.
8. L'utilisation et la mise en place d'éléments et d'accessoires non originaux entraînent la déchéance immédiate de la garantie

MANIERE DE PROCEDER POUR DEMANDER L'INTERVENTION SOUS GARANTIE.

Si le scarificateur présente des défauts de matériau ou de fabrication, le propriétaire devra présenter par écrit une demande d'intervention sous garantie en procédant de la façon suivante :

1. La machine devra être apportée au revendeur auprès duquel elle a été achetée ou à un revendeur agréé Grasboy
2. Le propriétaire devra présenter la carte de garantie dûment remplie ou à défaut la facture d'achat.
3. La demande d'intervention sous garantie sera rédigée par le revendeur, qui la transmettra à Grasboy
4. La reconnaissance ou non du droit à la garantie est une faculté exclusive et sans appel de Grasboy.
5. En cas de litige, les Tribunaux de Brescia seront les seules compétents.